

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FFG - European Equities Sustainable Moderate (le "compartiment"), classe R Dis (ISIN LU1697916788)

un compartiment de FFG (le "fonds")

Société de gestion : MDO Management Company S.A. (la "société de gestion"), 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Appréciation du capital à long terme au travers d'un portefeuille diversifié, tout en maintenant limité le risque de perte de capital et un niveau de volatilité inférieur à celui des marchés d'actions. La stratégie d'investissement du compartiment peut être qualifiée de « défensive ».

A côté de son objectif financier, le compartiment poursuit un objectif philanthropique par l'intermédiaire de la société Funds for Good S.A. qui est rémunérée à cette fin. Après déduction de ses frais de fonctionnement, Funds for Good S.A. paie un montant correspondant au minimum au plus grand multiple entre 50% de ses bénéfices et 10% de son chiffre d'affaires à des projets sociétaux. Dans le cadre de ce compartiment, les dons sont dirigés vers le fonds « Funds For Good Philanthropy » (FFGP) of « FFGP » (abrité à la Fondation Roi Baudouin) dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté, en allouant des prêts d'honneur à des personnes précarisées ayant un projet d'entreprise, leur permettant ainsi de démarrer leur activité. Cette approche est certifiée par Forum Ethibel.

Politique d'investissement

Le compartiment (le fonds "Nourricier") investit au minimum 85% de ses actifs dans le compartiment "FFG - European Equities Sustainable" (le fonds "Maître"), dont l'objectif est de surperformer, via un portefeuille diversifié d'actions européennes, l'indice MSCI Europe. Afin de limiter l'exposition du compartiment aux risques des marchés d'actions, une couverture systématique de l'exposition action sera mise en place. La couverture limitera l'exposition du fonds au marché des actions à 50% maximum. Les avoirs du portefeuille non investis dans le fonds Maître ou dans les instruments de couverture seront conservés sous forme de liquidités dans le compartiment.

L'indice de référence (EMIX World Europe NTR Index) n'est utilisé qu'aux fins du calcul de la commission de performance. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne détenir aucuns composants de l'indice de référence.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de distribution. Les revenus et gains en capital sont distribués.

Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 3 années.

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le compartiment, comme fonds « Nourricier », respecte automatiquement la politique de responsabilité sociale et environnementale de son fonds « Maître ». Cette politique d'investissement socialement responsable est disponible sur www.fundsforgood.eu. Cette politique couvre les aspects suivants :

1. Suppression de son univers d'investissement d'une série d'entreprises ou de secteurs, selon des critères précis liés entre autres à leur non-conformité à certains traités internationaux, ou à leur implication dans des secteurs tels que le tabac, l'armement, les énergies fossiles, la production d'électricité, la spéculation sur matières premières.
2. Une politique portant sur les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, visant entre autres une diminution de l'empreinte carbone du portefeuille et une augmentation de leur qualité sociale.
3. Une politique « Best-in-class », consistant à favoriser les investissements dans les entreprises les plus vertueuses au niveau de leur responsabilité sociale, et à éviter les moins vertueuses.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe R Dis sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le

classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Le recours à des contrats de futures et/ou d'options cotées a pour objectif d'atténuer les risques de marché et les risques de change au niveau du portefeuille sans pour autant pouvoir les éliminer complètement.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.mdo-manco.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,00%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Une commission de sur-performance rémunère l'efficacité du gérant dans la gestion de sa couverture. La commission est de 15% de la sur-performance des couvertures par rapport à une couverture fixe de 70% sur l'indice EMIX. Sur-performance calculée avec high-watermark

paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Le montant des frais courants indiqué ici combine les coûts supportés tant par le fonds "Nourricier" que par le fonds "Maître".

Le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation suite à un changement de la structure des frais. Pour chaque exercice, le rapport annuel du fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Le chiffre des frais courants exclut :

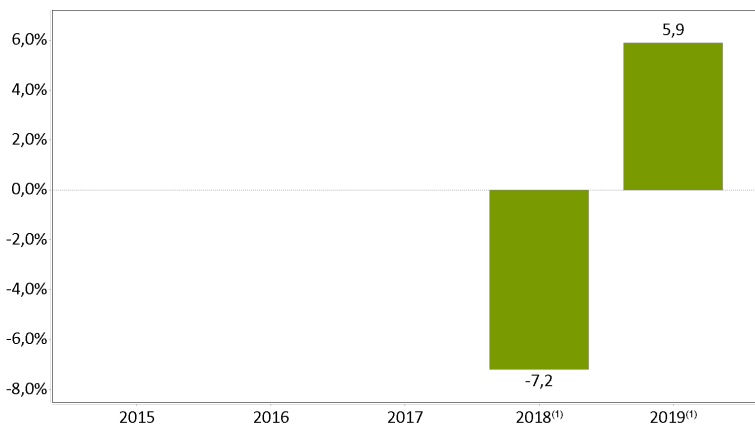
- la commission de performance
- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente du fonds "Maître".

La commission de performance facturée à la classe d'actions s'est élevée à 0,00% au cours de l'exercice passé.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.mdo-manco.com.

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2013.

La classe d'actions a été lancée en 2017.

(1) Changement de la politique d'investissement au 24.10.2019.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds "Nourricier" et le fonds "Maître", une copie de leur prospectus, leur dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de FFG peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.mdo-manco.com.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds "Nourricier" et du fonds "Maître", sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.mdo-manco.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de FFG ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties

correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds "Nourricier" et le fonds "Maître" sont soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment FFG - European Equities Sustainable Moderate peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de FFG qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.